



VENEZ ECHANGER AVEC VOS ELUS
sous la halle du marché
Tous les samedis de 10h à 12h

Quincy Tous Ensemble

Année 2022 : année civique et citoyenne

Une année nouvelle que nous vous souhaiterions douce et belle si elle ne démarrait pas sous la fulgurance du variant Omicron de la Covid-19 ! Néanmoins, la vie continue et, avec elle, la vie démocratique qui sera particulièrement importante pour les habitants en 2022 avec plusieurs grands rendez-vous citoyens à ne pas manquer.

Le recensement :

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet à l'INSEE de connaître et de comprendre l'évolution démographique de chaque commune. Rendue obligatoire par la loi, la participation de chacun(e) au recensement est primordiale. C'est donc avant tout un devoir

civique, simple, gratuit et utile à tous ! Aussi, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, mandatés par la Mairie, qui se présenteront chez vous du 20 janvier au 26 février 2022 et enfin de remplir les formalités qu'ils vous demanderont.

Les élections :

L'élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives, pour élire votre député de circonscription, sont prévues les 12 et 19 juin 2022.

Afin de ne pas manquer ces prochains grands rendez-vous démocratiques, vérifiez que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales là où vous résidez au moment du vote. La démarche est simple, il suffit de vous connecter au service en ligne du site « service-public.fr », ou directement avec le lien suivant <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>. En effet, il a été constaté que plus de 7 millions de français, notamment parmi les jeunes (25-35 ans) seraient des « mal-inscrits ». C'est-à-dire qu'ils ne sont pas référencés dans leur ville de résidence, suite à un déménagement par exemple. Il faut savoir que l'inscription sur les

listes électorales de sa commune après un emménagement n'est pas du tout automatique, il y a lieu de se signaler auprès de sa mairie ou faire sa demande de changement en ligne. Si vous souhaitez voter aux prochaines échéances et que vous vous rendez compte que vous êtes « mal-inscrits » ou pas inscrits du tout sur les listes électorales de votre ville, vous avez désormais la possibilité de le faire jusqu'au sixième vendredi précédent le premier tour de l'élection, au lieu du 31 décembre auparavant.

Ainsi, la démarche peut être réalisée facilement sur internet jusqu'au 2 mars et même jusqu'au 4 mars par voie postale ou en mairie pour le scrutin présidentiel. Concernant les élections législatives, la date limite d'inscription est le 4 mai en ligne et le 6 mai par courrier.

N'attendez cependant pas le dernier jour pour faire votre demande au risque de ne pas être validée dans le cas de justificatifs non admis ou d'anomalies.

Bonne année civique et citoyenne à tous !

Le groupe majoritaire « QUINCY TOUS ENSEMBLE »



Passerelle Jeunes : un service qui a vu grandir celui qui l'a développé

1983 : Naissance de Mamadou DIARRA.

1986 : Ses parents s'installent à Quincy avec ses frères et sœurs.

2002 : Il entame des études de BTS et obtient en même temps son premier emploi d'animateur à 18 ans, au service jeunesse à l'Espace 2000, en pénurie de personnel, très peu fréquenté, ancré dans un contexte social difficile. La structure est ouverte seulement pendant les vacances scolaires.

2005 : La qualité de son travail, sa notoriété auprès des jeunes et des familles et son ancrage dans le quartier ont construit sa réputation. Il devient directeur du service jeunesse. La structure accueille une soixantaine de jeunes de 11 à 17 ans.

2008 : 100 jeunes fréquentent la structure.

2010 : L'obtention du BPIEPS spécialité animation sociale de Mamadou DIARRA permet à la structure d'être agréée Jeunesse et Sports par l'Etat et de bénéficier de subventions pour financer des projets.

Le service jeunesse devient « Passerelle

Jeunes ». Mamadou collabore avec les jeunes qui fréquentent la structure et un graphiste pour créer le logo.

Passerelle Jeunes est connue mais seulement 10% des jeunes qui la fréquentent sont extérieurs au quartier du Vieillet. Il s'associe au collège Dunoyer de Segonzac pour la faire connaître dans toute la ville.

L'équipe d'animateurs a trouvé une stabilité, les projets sont planifiés sur le long terme, la confiance est tissée avec le public et les familles. Les séjours en été sont développés, déclinés par tranche d'âge, préparés en amont par les jeunes eux-mêmes et sont encadrés par les animateurs. Les activités sportives, culturelles, ludiques, intergénérationnelles se multiplient.

La Municipalité décide que la structure n'accueille plus les jeunes de 16 et 17 ans.

2012 : Mamadou DIARRA prend également la direction du centre social jusqu'en 2016.

2013 : L'équipe est renforcée par l'arrivée Léa DE SA FERREIRA en tant que directrice adjointe pour développer Passerelle Jeunes, répondre aux besoins des 11-15 ans de plus en plus nombreux à fréquenter la structure. L'ouverture est étendue au mercredi.

2018 : Les séjours d'été sont étendus aux enfants en élémentaire. Mamadou propose de créer une

nouvelle tranche d'âge et faire revenir les 16-17 ans.

2021 : La Municipalité crée une section 16-25 ans, recrute un chargé de mission pour ce nouveau public et fait évoluer ce poste vers celui de coordinateur pour diriger les sections 11-15 ans et 16-25 ans.

Léa DE SA FERREIRA et Mamadou DIARRA quittent la collectivité.

Quincy Autrement remercie Mamadou DIARRA, Léa DE SA FERREIRA et leur équipe pour leur implication et leur présence constante sur le terrain auprès des jeunes. Leur départ vers de nouvelles expériences s'est fait dans la discrétion mais c'est le fruit de leur travail qu'ils laissent derrière eux.

Après leur départ, plus de 50% des jeunes inscrits à Passerelle Jeunes étaient extérieurs au quartier du Vieillet et 100 jeunes fréquentaient régulièrement la structure.

Quincy Autrement : Florian Boivert, Najia Benramdane, Latifa Djelouah, Véronique Messie.
Contacte : quincyaument@gmail.com

